

Procès-verbal - Comité de Direction
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU LIMOUSIN
Lundi 3 mars 2014 - 18 h 30 - Gaïa

Conformément aux statuts et sur convocation du Président par intérim, le Comité de Direction du CROS Limousin s'est tenu le lundi 3 mars 2014 à 18 h 30, au siège, dans les locaux de la Maison Régionale des Sports du Limousin « GAIA », 142 avenue Emile Labussière 87100 Limoges.

21 Membres présents :

Madame Sophie DESPLANCHES, Messieurs Jean-Claude AVRIL, Frédéric BEAUFFENY, Michel CHASTANET, Pascal CHATENET, Gregory DAUGERON, Régis DUPERRIER, Jacques FAUGERAS, Régis FOSSATI, Jean-Jacques GOURDY, Maxence HYVERNAUD, Christian LAGRANGE, Lionel LASCOUX, Dominique MALCOTTI, François MARCELAUD, Daniel MARCHAND, Alain MAUMY, Daniel PEZET, Emmanuel QUITTET, Clarisse ROUGIER et Michel TERREFOND.

8 Membres excusés :

Mesdames Rima CAMBRAY et Martine PREVOST, Médecin, Messieurs Michel BRISEMURE, Yvon DELCHET, Yves PRADEAU, Jean-François TEYSSANDIER, Robert THOMAS et René VERVEY.

5 Membres absents :

Messieurs Gérard GUILLOUT, Didier HEBRAS, Jacques MAUGEIN, Francis MULLER et Michel TOUCHARD.

Assistent à la séance en qualité de salariés :

Mathilde AUDRERIE, assistante de développement, Lionel FAUCHER, gestionnaire CRIB, et Antoine MELLIER, responsable administratif CROS.

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction peut valablement délibérer. Régis FOSSATI, Président par intérim, ouvre la séance à 18h30 et avant d'aborder l'ordre du jour de la réunion, apporte quelques éléments d'information sur les principales actualités à savoir :

- ✓ Le projet du CNOSF pour le sport français,
- ✓ L'avancement du projet de loi sur le sport,
- ✓ La conférence régionale de développement du sport,
- ✓ La campagne CNDS 2014.

❖ **Approbation du procès-verbal du Comité de Direction du 16 décembre 2013**

Le projet de procès-verbal a fait l'objet d'un envoi préalable par mail à l'ensemble des membres. Aucune remarque n'ayant été effectuée, le procès-verbal est soumis à l'approbation des membres.

Vote à main levée : 0 contre.
Le procès-verbal du 16 décembre 2013 est adopté à l'unanimité.

❖ **Validation de la 3^{ème} phase du projet : échéancier et budget**

Les propositions de dépenses spécifiques à chaque commission pour la mise en œuvre des actions inscrites au projet de développement pour 2014 ont entièrement été reprises. Complétées d'une ventilation des salaires et des charges de fonctionnement afférentes, elles sont intégrées dans le budget prévisionnel du CROS qui sera présenté à l'Assemblée Générale.

Vote à main levée : 0 contre.
Les propositions de dépenses ainsi présentées sont adoptées à l'unanimité.

❖ **Validation du règlement intérieur**

Conformément à ses obligations, le CROS a saisi le Comité National Olympique et Sportif Français d'une modification de ses statuts visant à clarifier certains de ses articles. Celui-ci l'ayant invité à attendre une nouvelle trame qui devrait résulter de la réflexion qu'il a engagée sur ses propres statuts, la commission juridique du CROS a élaboré un règlement intérieur visant à compléter les statuts actuels par des modalités pratiques de fonctionnement. Le règlement d'utilisation du matériel disposé à Gaïa ainsi que le règlement des formations professionnelles du CROS sont annexés à ce règlement intérieur.

Régis FOSSATI remercie tout particulièrement Daniel MARCHAND, Michel BRISEMURE et François MARCELAUD, membre de la commission juridique du CROS, ainsi que Lionel FAUCHER pour l'important travail réalisé.

Vote à main levée : 0 contre.
Le comité de direction décide à l'unanimité de soumettre au vote de l'Assemblée Générale la proposition de règlement intérieur.

❖ **Préparation de l'Assemblée Générale du 31 mars 2014**

L'ordre du jour de l'AG est arrêté comme suit :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 mars 2013,
- Rapport moral,
- Rapport d'activités,
- Rapport financier et rapport des vérificateurs aux comptes,
- Election du Président,
- Règlement intérieur,
- Présentation du projet du CROS,
- Budget prévisionnel exercice 2014 et cotisations 2014,
- Désignation d'un commissaire aux comptes,
- Intervention des personnalités présentes,
- Réponses aux éventuelles questions écrites.

❖ **Validation du rapport financier**

Michel TERREFOND présente le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2013.

Vote à main levée : 0 contre.
Le comité de direction décide à l'unanimité de soumettre au vote de l'Assemblée Générale le bilan et le compte de résultat financiers pour l'exercice 2013 présentés.

❖ **Désignation des vérificateurs aux comptes**

En l'absence de nomination de vérificateurs aux comptes lors de l'Assemblée Générale précédente, il est proposé, à titre exceptionnel, de confier cette mission sur l'exercice 2013 à Messieurs BONNET et LEYSENNE qui se sont portés candidats.

Vote à main levée : 0 contre.
Les candidatures de Messieurs BONNET et LEYSENNE sont adoptées à l'unanimité.

❖ **Validation des cotisations**

Un nouveau barème de cotisations est présenté.

Vote à main levée : 0 contre.
Le comité de direction décide à l'unanimité de soumettre au vote de l'Assemblée Générale les tarifs des cotisations 2014 proposés.

❖ **Validation du budget prévisionnel**

Michel TERREFOND présente le budget prévisionnel 2014.

Vote à main levée : 0 contre.
Le comité de direction décide à l'unanimité de soumettre au vote de l'Assemblée Générale le projet de budget pour 2014 proposé.

❖ **Désignation du candidat à la présidence**

Sur un appel à candidature pour la présidence du CROS auprès des membres du Comité de Direction effectué par Alain MAUMY, doyen de séance, seul Régis FOSSATI se porte candidat. Il est alors procédé au vote.

Vote à bulletins secrets : 0 contre.
Le comité de direction décide à l'unanimité de présenter au vote de l'Assemblée Générale la candidature de Régis FOSSATI à la présidence du CROS Limousin.

❖ **Informations et questions diverses**

- ✓ Présentation de Marion BERNERON, service civique jusqu'à fin septembre 2014
- ✓ Maxence HYVERNAUD, nouvel élu référent de la commission éthique / citoyenneté / mixité
- ✓ Frais de déplacement et défiscalisation

La séance est levée à 20h30.

Limoges, le 11 mars 2014.

Alain MAUMY,
Secrétaire Général Adjoint

Régis FOSSATI,
Président par intérim